

# TISSONS NOS LIENS POUR DEMAIN

PROJET DE TERRITOIRE



# I ÉDITO

Nous sommes satisfaits de vous présenter ici le projet de territoire de votre commune, Orée-d'Anjou. Ce projet a la particularité d'avoir été entamé par une équipe municipale élue en 2020 et d'avoir été achevé par une autre équipe municipale élue en 2022. Néanmoins, il aura pu prendre appui sur les contributions des habitants qui se sont mobilisés jusqu'au printemps 2022 et faire l'objet d'échanges et débats entre l'ensemble de vos élus issus des deux groupes qui constituent l'actuel Conseil Municipal.

Comme vous le constaterez le projet de territoire de votre commune, Orée-d'Anjou, a pour ambition de continuer à tisser d'une part, les liens qui existent entre nos 9 communes historiques depuis plus 60 ans et d'autre part, les liens qui confirment l'ancrage de notre histoire communale dans ce qu'on peut appeler le «modèle des Mauges».

Mobilité et circulation, habitat et accès au logement, préservation de nos espaces commerciaux et affirmation de notre identité touristique ligérienne, accompagnement de la transformation des services de santé et mobilisation autour des nouveaux enjeux de santé publique, valorisation de nos espaces

naturels et de notre cadre de vie en y maintenant une activité agricole et viticole majeure... les actions concrètes qui figurent dans ce projet, de par leur nombre et de par leur ampleur, sauront nous mobiliser jusqu'en mars 2026 et peut-être même au-delà.

La mise en oeuvre de ces actions sera certes la mission de vos élus mais elle devra vous permettre d'y être associé en tant qu'habitants, en tant que responsables associatifs, en tant qu'entrepreneurs... Nous veillerons également à y impliquer notre jeunesse dont nous préparons l'avenir à Orée-d'Anjou. Evidemment, cette mise en oeuvre se fera avec le souci de la mobilisation responsable et pragmatique de nos ressources financières et humaines - comptez sur nous pour interroger constamment nos modalités d'intervention dans le souci de mieux agir en faveur de l'intérêt collectif.

Bonne lecture et au plaisir de consolider ensemble ces liens qui sont les garants de l'attractivité de notre commune, Orée-d'Anjou !

**André MARTIN**  
Maire d'Orée-d'Anjou

# I SOMMAIRE

## UNE FEUILLE DE ROUTE, COCONSTRUITE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE 6

## QUELQUES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC 8

Orée-d'Anjou en chiffres	9
Les atouts d'Orée-d'Anjou	10
Les défis majeurs à relever à l'horizon 2030	12

## NOTRE STRATÉGIE 14

Notre vision d'Orée-d'Anjou demain	15
Le positionnement et la posture d'Orée-d'Anjou	15
Les 5 axes de travail pour tisser du lien	16
Axe 1 : Aménager notre territoire en préservant nos équilibres	17
Axe 2 : Maintenir et développer le niveau de service sur le territoire	22
Axe 3 : Préserver notre environnement et valoriser nos ressources	25
Axe 4 : Bien vivre au quotidien sur le territoire	27
Axe 5 : Mobiliser nos ressources au service d'une action publique efficace	31



# UNE FEUILLE DE ROUTE, COCONSTRUITE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

## QU'EST-CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Un projet de territoire est un document prospectif et stratégique visant à définir les principaux enjeux auxquels notre territoire devra répondre à court et moyen terme et à orienter nos choix d'intervention. Cette feuille de route pour la commune d'Orée-d'Anjou pour les 10 prochaines années se traduira par des actions concrètes et porteuses pour le territoire et constituera le socle des contractualisations futures avec ses différents partenaires.

Cette feuille de route, qui dépasse le strict champ des compétences de la commune d'Orée-d'Anjou, viendra également alimenter les travaux engagés par Mauges Communauté dans le cadre de la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ou de la mise en œuvre de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE).

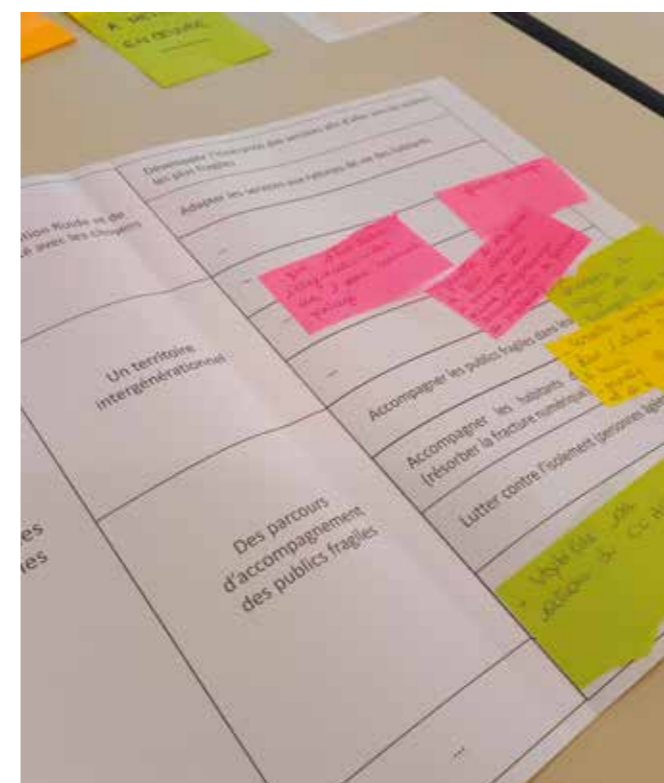
## UNE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION

Ce projet a été le fruit d'une démarche participative mobilisant les habitants, les acteurs ressources (associations, commerçants, entreprises...), les élus et les agents municipaux, tout au long de la phase de diagnostic et de définition d'une vision partagée d'Orée-d'Anjou à l'horizon 2030.

## LES PRINCIPALES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE :

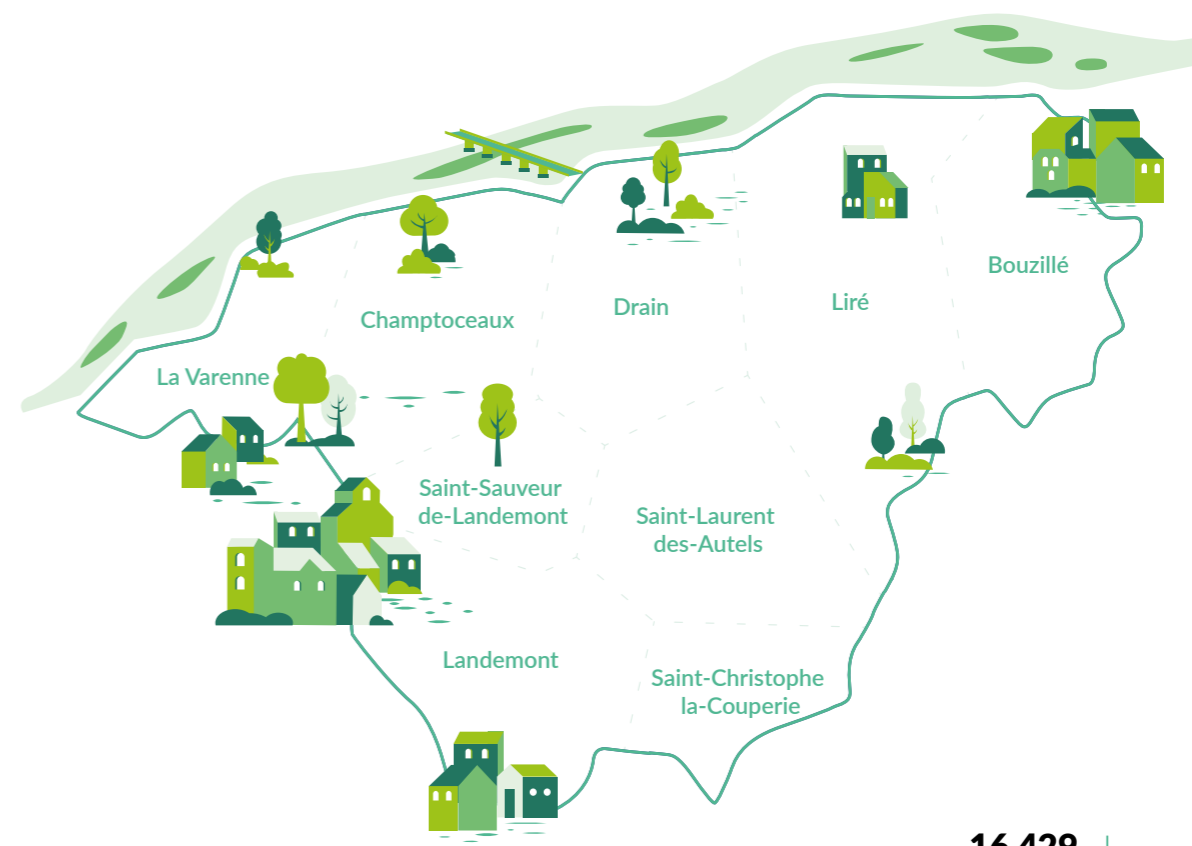
La démarche mise en œuvre pour élaborer le projet de territoire a été la suivante :

- Dresser un portrait du territoire communautaire et mettre en lumière ses récentes évolutions à partir d'études externes, d'études conduites par notre collectivité et d'entretiens individuels et collectifs.
- Identifier, en lien avec les habitants, les enjeux transversaux de développement de la commune.
- Déterminer les valeurs et les orientations stratégiques de ce développement.
- Esquisser une vision commune de l'avenir.
- Présenter le plan d'actions, traduction opérationnelle et concrète du projet.



# QUELQUES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

## ORÉE-D'ANJOU EN CHIFFRES



1 habitant sur  
10 à plus de  
**75 ans**



1 habitant  
sur 5 à  
moins de  
**15 ans**

**16 429**  
habitants  
(sources Insee -  
1<sup>er</sup> janvier 2022)  
67 nouveaux  
habitants chaque  
année (entre 2023  
et 2019)



**947**  
entreprises  
**3458**  
emplois

**211**  
exploitations  
agricoles



**28%**  
des oréens ont  
emménagé  
depuis moins  
de 5 ans



**276**  
associations



**2977**  
enfants  
scolarisés  
sur le territoire



**7256**  
logements  
**6.4%**  
part des  
logements vacants



**27.5%**  
des oréens  
travaillent sur la  
commune



**180**  
naissances  
en 2021

**16**  
écoles maternelles  
et élémentaires et  
2 collèges



## LES ATOUTS D'ORÉE-D'ANJOU

Singulière, la commune d'Orée-d'Anjou réaffirme à travers son projet de territoire ses valeurs (solidarité, entraide, convivialité...) et souhaite mettre en avant les nombreux avantages qui contribuent à la qualité de vie et au bien-être quotidien des habitants, tout en répondant à leurs aspirations futures.

Sans être exhaustif, la commune d'Orée-d'Anjou dispose des atouts suivants :

- Les efforts consentis au cours des dernières années par le territoire, ont permis de créer **un maillage d'équipements repartis sur l'ensemble de la commune** d'Orée-d'Anjou. Les Oréens disposent d'un accès aisé à une grande diversité

de services et de commodités.

- La localisation d'Orée-d'Anjou, **à l'interface des métropoles de Nantes et d'Angers et des agglomérations d'Ancenis et de Cholet**, permet à l'ensemble de ses habitants de bénéficier d'un accès aisé à des marchés d'emplois dynamiques et à un panel élargi de services à la population (programmation culturelle, offre de santé, éducation...).
- Fidèle à ses valeurs et à son identité rurale, la commune d'Orée-d'Anjou se distingue par **une grande vitalité associative et un engagement citoyen fort** dans la vie de la commune. Cette singularité favorise les solidarités,

maintient des liens sociaux solides et offre de nombreux moments de convivialité et de rencontres tout au long de l'année.

- Orée-d'Anjou possède un patrimoine riche et varié, qu'il soit bâti, naturel ou immatériel, témoignant de l'histoire riche du territoire et de la diversité de ses paysages (coteaux de Loire, promontoires, vallées viticoles...). Cet **environnement préservé** contribue à la fois à la qualité de vie des oréens et constitue un support de développement touristique.

Dans le cadre de son action, Orée-d'Anjou s'attachera à préserver l'ensemble de ses atouts et à les faire vivre au quotidien.

### PAROLES D'ACTEURS

**Afin d'illustrer ces différents atouts de la commune d'Orée-d'Anjou, les habitants et les acteurs associatifs et économiques ont pu nous dire :**

*“ Nous sommes un territoire à découvrir, qui dispose d'un potentiel important ”*

*“ L'âme d'Orée-d'Anjou, ce sont ses acteurs, ses commerçants, ses artisans, ses artistes... ”*

*“ Tout en demeurant une commune rurale, nous avons accès facilement à un large choix d'offres de loisirs, culturelles et sportives et nous profitons de la proximité d'Ancenis et de Nantes... ”*

*“ Orée-d'Anjou doit continuer à faire vivre ses villages, ses identités et faire vivre la proximité... ”*

*“ Ici, nous avons tout ce qu'il faut pour vivre heureux et pour s'épanouir... Chaque matin, la Loire nous offre un paysage différent ”*

*“ Notre principal atout c'est la richesse associative... Il se passe quelque chose tous les jours sur Orée-d'Anjou ou à proximité directe ”*





# NOTRE STRATÉGIE

## NOTRE VISION D'ORÉE-D'ANJOU DEMAIN

Au regard des enjeux qui traversent notre société et notre territoire, Orée-d'Anjou place au cœur de notre projet de territoire les notions suivantes :

- **Tisser des liens** : Afin de renforcer la cohésion territoriale, nous souhaitons tisser des liens forts entre les communes déléguées, les acteurs du territoire et les habitants pour faire émerger une identité commune à Orée-d'Anjou. Nous réaffirmons par la même occasion que chaque village, chaque quartier, chaque hameau a sa propre histoire et sa propre identité, et que ces particularités font la richesse de notre territoire.
- **Revenir à l'essentiel** : A travers notre action, nous souhaitons revenir à l'essentiel, en mettant l'accent sur les enjeux concrets qui touchent nos habitants, nos associations et nos entreprises au quotidien. A ce titre, nous nous concentrons sur les services publics, l'éducation, la santé, les transports, le logement, l'environnement et l'économie locale.

Nous souhaitons positionner à l'horizon 2030 la commune d'Orée-d'Anjou comme :

- Un **territoire attractif auprès des jeunes ménages**, des familles et riche d'une population où se côtoient tous les âges,
- Un **territoire à l'identité préservée**, fondée sur un patrimoine riche, et une grande diversité des paysages (Loire, boires, paysage viticole, coteaux,...)
- Un **territoire de proximité** grâce à un maillage étroit des services à la population et une dynamique associative forte,
- Un **territoire équilibré** à l'échelle de ses bassins de proximité et des fonctions (résidentielles, économiques et de services) mieux réparties sur l'ensemble du territoire,
- Un **territoire durable**, relevant au quotidien le défi de la transition écologique (urbanisme, biodiversité, préservation des terres agricoles, circuits alimentaires de proximité,...)

## LE POSITIONNEMENT ET LA POSTURE D'ORÉE-D'ANJOU

Un projet de territoire est également un engagement sur la méthode à mettre en place pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés collectivement, à savoir :

- **Être à l'écoute** de la société civile (citoyens, associations, entrepreneurs, porteurs de projets,...)
- **Réunir les conditions nécessaires** à l'attractivité et au dynamisme du territoire,
- Assurer la **gestion des services publics** du quotidien (état civil, urbanisme, affaires scolaires, lecture publique,...)
- **Impulser des projets** auprès de ses partenaires et de la société civile (chef d'orchestre /facilitateur).





## LES 5 AXES DE TRAVAIL POUR TISSER DU LIEN

La feuille de route d'Orée-d'Anjou à l'horizon 2030, se décline en 5 axes stratégiques complémentaires. Ces derniers constitueront le fil conducteur de l'action de la commune pour les 5 prochaines années. Ils prendront corps grâce à des politiques volontaristes menées avec ses partenaires, Mauges Communauté, le Département du Maine-et-Loire et la Région Pays de la Loire.

### AXE N°1 / AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE EN PRÉSERVANT NOS ÉQUILIBRES

- Permettre à chacun de se loger (parcours résidentiels)
- Faciliter les déplacements sur le territoire (mobilité)
- Conforter le développement économique et l'emploi sur le territoire
- Affirmer la vocation agricole du territoire

### AXE N°2 / MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE NIVEAU DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE

- Maintenir et renforcer l'offre de soins
- Adapter l'accueil de proximité
- Entretien, renouveler et transformer les équipements

### AXE N°3 / PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET VALORISER NOS RESSOURCES

- Atténuer notre impact environnemental
- Adapter le territoire au changement climatique
- Identifier, valoriser et promouvoir notre patrimoine
- Affirmer la vocation touristique du territoire

### AXE N°4 / BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE

- Renforcer le lien social et les solidarités
- Accompagner les initiatives citoyennes et associatives
- Bien grandir à Orée-d'Anjou
- Bien vieillir à Orée-d'Anjou

### AXE N°5 / MOBILISER NOS RESSOURCES AU SERVICE D'UNE ACTION PUBLIQUE EFFICACE

- Asseoir le fonctionnement d'Orée-d'Anjou
- Maintenir les capacités financières de la collectivité à mener des projets
- Renforcer les coopérations avec Mauges Communauté et les territoires limitrophes

De manière complémentaire à l'ensemble de ces axes stratégiques, Orée-d'Anjou s'attachera à :

- Renforcer la communication sur l'action d'Orée-d'Anjou
- Renforcer la cohésion territoriale entre les acteurs

## AXE N°1 / AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE EN PRÉSERVANT NOS ÉQUILIBRES

### Objectif 1 > Permettre à chacun de se loger

Alors que l'attractivité du territoire est de plus en plus importante et qu'Orée-d'Anjou doit faire face à des tensions accrues sur le marché du logement, il est essentiel pour la commune de permettre à chacun de pouvoir se loger. Il s'agira de proposer des outils réglementaires volontaristes qui permettent de développer sur tout le territoire une offre adaptée aux moyens et aux besoins des familles et jeunes ménages.

#### Les actions envisagées

**Élaborer une stratégie foncière et identifier les gisements existants :** La commune d'Orée-d'Anjou s'appuiera sur la démarche initiée par Mauges Communauté de création d'un observatoire foncier afin de définir les secteurs à enjeux sur la commune et de planifier le renouvellement urbain. Ce travail de recensement et de planification intégrera également une réflexion sur les outils incitatifs, d'accompagnement ou d'animation permettant de favoriser la mise en œuvre de projet immobilier.

**Développer une offre de logement mixte sur les sites des anciens EHPAD de Saint-Laurent-des-**

**Autels et Champtoceaux :** Orée-d'Anjou poursuivra les réflexions d'ores et déjà engagées en faveur de la remobilisation des bâtiments des anciens EHPAD de Champtoceaux et de Saint-Laurent-des-Autels. Il s'agira notamment sur les deux sites de développer une offre de logements mixtes à destination des jeunes ménages et des personnes âgées notamment.

**Anticiper la restructuration des EHPAD de Liré et Drain :** En amont de la recomposition des établissements d'hébergement pour personnes âgées de Liré et Drain, la commune engagera une réflexion quant à l'occupation future de la maison de retraite du Bellay sise à Liré.

**Aménager une offre de logement adaptée aux ressources et aux besoins :** La question du logement et en particulier des besoins en logement social sur le territoire d'Orée-d'Anjou recouvre des réalités multiples sur les communes déléguées. De manière générale, le développement d'une offre de logements adaptée aux ressources et aux besoins doit permettre d'accueillir des jeunes ménages avec enfant notamment.

Afin de maintenir une mixité sociale forte sur le territoire, Orée-d'Anjou renforcera les prescriptions auprès des bailleurs sociaux et des aménageurs quant à la construction de logements adaptés aux ressources.



### Renforcer l'acceptabilité des projets de densification et de petits collectifs sur le territoire :

Le développement de petits collectifs d'habitat constitue actuellement une réponse aux enjeux de renouvellement de l'offre de logement et de densification du tissu urbain. Pour autant, l'acceptabilité des projets d'immeubles apparaît relativement faible sur le territoire (développement de collectifs de citoyens...).

Afin de faciliter la mise en œuvre future des projets de petits collectifs de logements, Orée-d'Anjou s'attachera à formuler des recommandations auprès des aménageurs quant à la concertation à engager avec les riverains d'une part et favorisera le développement de projets expérimentaux sur le territoire d'autre part. Sur la base de premières réalisations, Orée-d'Anjou engagera des actions de communication auprès des habitants.

### Lancer une expérimentation de logements modulaires et temporaires :

Au regard de la faiblesse de l'offre de logement sur Orée-d'Anjou, la commune expérimentera avec des opérateurs immobiliers l'aménagement de logements modulaires et temporaires en mobilisant des permis de construire à titre précaire. Ce dispositif permettra ainsi à la fois de développer une offre de logement nouvelle et d'expérimenter dans le tissu urbain de nouvelles formes d'habitat.

### Définir les conditions d'accueil de l'habitat léger, mobile et démontable (Tiny houses, yourtes...) :

Au cours de ces dernières années, plusieurs projets de développement d'une offre d'habitat léger ont pu être soumis au service urbanisme (sollicitations ponctuelles...). Pour

autant, le PLU d'Orée-d'Anjou ne permet pas de développer cette typologie de logement.

Afin d'accompagner son développement, la commune s'attachera à intégrer l'habitat léger dans le PLU et à définir les secteurs sur lesquels ces projets pourront être développés.

### PISTES DE RÉFLEXION

*A l'heure où les surfaces à aménager deviennent rares, il nous faut préparer et préserver l'Orée d'Anjou de demain en répartissant nos équipements, nos commerces et notre habitat autour d'une stratégie d'aménagement global. Nos nouveaux programmes de logements devront répondre à plusieurs impératifs : ils seront plus denses mais devront aussi être qualitatifs, respectueux du cadre de vie et de l'environnement.*

**Ludovic SÉCHÉ, Adjoint à l'aménagement du territoire, à l'habitat et à l'urbanisme**

### Objectif 2 > Faciliter les déplacements

Les questions de mobilités individuelles et collectives sont aujourd'hui essentielles pour les jeunes, les personnes âgées, les actifs et les entreprises. Elles sont sur Orée-d'Anjou au cœur même de la majorité des enjeux auxquels la commune devra répondre dans les prochaines années. Il s'agira d'identifier des solutions de mobilité douce et transport collectif ou partagé, adaptées à la configuration du territoire.

### Les actions envisagées

#### Élaborer un schéma directeur des mobilités actives :

Afin de développer un réseau de mobilité active entre les communes déléguées, vers les pôles multimodaux et les différents points d'intérêt du territoire (ex. La Foucaudière, la Boire Sainte-Catherine, l'étang de Rochefort...), Orée-d'Anjou s'engage dans l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités actives.

#### Recenser les chemins de randonnée existants :

En prenant appui sur les chemins ruraux existants, les communes déléguées d'Orée-d'Anjou ont été menées à développer

différents itinéraires de mobilité active reliant les principaux bourgs du territoire. Méconnue, une partie de ces chemins pourrait être intégrée au réseau d'itinéraire de randonnée existant (PDIPR). Des actions de communication et de valorisation pourront en découler. Préalablement, Orée-d'Anjou sera invitée à procéder à un recensement des itinéraires existants et de confirmer qu'ils demeurent aujourd'hui praticables. Plusieurs chemins ruraux semblent en effet avoir fait l'objet d'une appropriation par des riverains.

#### Élaborer un plan de stationnement :

De manière concomitante aux travaux engagés dans le cadre du

schéma directeur des mobilités actives, les élus d'Orée-d'Anjou engageront une réflexion sur les différents usages de l'espace public (végétalisation, nouveaux modes de déplacements...) et la gestion du stationnement sur l'espace public.

### PISTES DE RÉFLEXION

*Nous développons une gestion de nos espaces publics visant à respecter la biodiversité. Le schéma des mobilités douces à l'échelle de Mauges Communauté et de nos cœurs de bourg devra permettre une transition des modes de déplacements vers une démarche plus vertueuse.*

**Vincent Lerendu, adjoint Environnement, mobilités, espaces verts et naturels, label Cit'ergie**



### FOCUS SUR LES ACTIONS ENGAGÉES PAR MAUGES COMMUNAUTÉ EN FAVEUR DES MOBILITÉS

Autorité régulatrice de la mobilité, Mauges Communauté porte différentes actions permettant de lever les freins à la mobilité et de favoriser l'intermodalité. Parmi elles, nous pouvons citer :

- Développer et structurer l'offre de transport public sur le territoire (Transport à la demande, lignes régulières...),
- Favoriser l'intermodalité en développant des

pôles gare et des pôles de mobilité rurale à l'échelle des 6 communes,

- Développer et expérimenter des alternatives pour le partage de la voiture individuelle (autopartage, covoiturage, autostop organisé...),
- Créer et développer des aires de covoiturage.

### Objectif 3 > Conforter le développement économique et l'emploi sur le territoire

À travers son projet de territoire, Orée-d'Anjou réaffirme son souhait de préserver un tissu commercial et artisanal qui contribue durablement à la vitalité des centres-bourgs en leur permettant de s'adapter aux nouveaux comportements de consommation. En parallèle, Orée-d'Anjou s'attachera à réunir les conditions favorables à l'implantation et au développement d'une économie diversifiée. La commune continue ainsi, en lien avec Mauges Communauté, à accompagner les entreprises pour développer des activités qualitatives et diversifiées, créatrices d'emplois

#### Les actions envisagées

**Élaborer une stratégie locale en matière de commerce :** Dans un contexte de renouvellement de la population et d'évolution des modes de consommation sur le territoire, la commune d'Orée-d'Anjou souhaite se doter d'une stratégie locale en termes de commerce, basée sur une vision actualisée des besoins et des aspirations des consommateurs locaux. Ce travail d'enquête sur les usages des consommateurs pourra s'appuyer sur les démarches engagées sur les communes déléguées de Saint-Christophe-la-Couperie (en lien avec la réflexion de l'avenir du site de la Tartillette) et de Drain, qui peuvent être étendues à l'ensemble de la commune d'Orée-d'Anjou.

**Protéger le linéaire commercial et encadrer le changement de destination et de sous-destination :** Afin de limiter les changements de destination des cellules

commerciales des centralités, et en particulier protéger les linéaires commerciaux face aux pressions exercées par l'habitat, Orée-d'Anjou souhaite profiter de l'engagement d'une procédure de modification de PLU pour identifier des linéaires commerciaux à protéger, et encadrer les changements de destination et de sous-destination sur les périmètres commerciaux stratégiques à l'échelle communale.

**Accompagner le développement raisonné d'une offre commerciale ambulante de type food-truck ou par automate :** Orée-d'Anjou souhaite, par cette action, encadrer le développement d'une offre commerciale ambulante et/ou par automate (distributeurs...), de manière à limiter les risques de déséquilibres et les effets de concurrence avec l'offre sédentaire existante et à venir.

**Envisager un portage foncier / immobilier de cellules commerciales :** Dans l'optique de faciliter la reprise des locaux commerciaux vacants, et assurer une offre de proximité au sein de chaque commune déléguée sous la forme de commerces multiservices, la commune d'Orée-d'Anjou souhaite explorer la possibilité de porter une offre de cellules commerciales.

#### PISTES DE RÉFLEXION

*Nous cherchons par de nouvelles initiatives à l'échelle du territoire, à dynamiser l'économie locale et ainsi permettre à des entrepreneurs de s'implanter. Favoriser les échanges locaux créé ainsi de nouveaux emplois et renforce les liens entre habitants et entrepreneurs locaux.*

Clément MAYRAS-COPPIN,  
Adjoint à la vie économique locale

#### FOCUS SUR LES ACTIONS ENGAGÉES PAR MAUGES COMMUNAUTÉ EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE

Dans le cadre de sa feuille de route 2021 - 2030, Mauges Communauté s'est donné pour ambition en matière de développement et d'aménagement économique de :

- Adapter les zones d'activités aux besoins des acteurs économiques,
- Développer une politique de tiers lieux à l'échelle de Mauges Communauté,
- Développer une offre commerciale de proximité et de qualité,
- Anticiper les évolutions vers le commerce de demain.





### Objectif 3 > Entretien, renouveler et transformer les équipements

Concourant au cadre de vie proposé par Orée-d'Anjou, les équipements sportifs, culturels et scolaires de la commune doivent faire l'objet d'une attention quotidienne afin de répondre aux besoins de la population et de proposer un niveau de confort optimal aux différents utilisateurs. Dans le même temps, consciente des défis environnementaux qui s'offrent à elle, Orée-d'Anjou s'attachera tout au long du projet de territoire à améliorer la performance énergétique de son patrimoine et à réduire l'empreinte environnementale de ce dernier.

#### Les actions envisagées

##### Finaliser le schéma directeur immobilier énergétique

Afin de maîtriser l'efficacité énergétique des bâtiments publics et de mettre en œuvre le décret tertiaire (Loi Climat et Résilience), Orée-d'Anjou s'est engagée au cours des derniers mois dans l'élaboration d'un schéma directeur immobilier énergétique. Ce dernier permettra de planifier les travaux d'amélioration de la performance énergétique à l'horizon 2027. À moyen terme, ce document-cadre sera décliné en schéma directeur immobilier et devra permettre à la commune d'identifier les locaux qui pourront être mobilisés pour de nouveaux usages ou être cédés par la commune.

##### Renouveler l'offre de lecture publique sur les communes déléguées de Champtoceaux et La Varenne

Afin de maintenir un maillage étroit de bibliothèques sur l'ensemble du territoire, Orée-d'Anjou étudiera l'opportunité de renouveler l'offre de lecture publique sur Champtoceaux et La Varenne. Ce projet se traduira par l'aménagement de nouveaux locaux plus adaptés

aux attentes et pratiques de la population.

##### Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur des équipements sportifs et culturels

Afin de définir les orientations de la politique sportive et culturelle municipale et de définir les priorités de la commune en la matière, Orée-d'Anjou s'engagera en concertation avec le tissu associatif à définir un schéma directeur. Ce fil conducteur de l'action municipale permettra notamment de définir les priorités d'intervention de la commune et d'identifier les besoins nouveaux à couvrir dans les 5 prochaines années. Ce schéma trouvera sa traduction dans un programme pluriannuel de rénovation et de développement des infrastructures sportives et culturelles.

##### Élaborer une charte de signalisation d'information locale (SIL)

En amont du déploiement d'une signalétique permettant de renforcer la visibilité des équipements et du tissu commercial, Orée-d'Anjou élaborera en lien avec les services du Département une charte de

signalisation d'information locale. Cet outil, introduit par l'arrêté du 6 décembre 2011, encadre l'implantation des panneaux signalétique et de pré-signalétique sur l'espace public.

##### Déployer progressivement la signalétique Orée-d'Anjou sur le territoire

En parallèle de la définition d'une charte SIL, la commune poursuivra le déploiement d'une signalétique « Orée-d'Anjou » sur l'ensemble des bâtiments de la collectivité. Plusieurs équipements disposent en effet encore d'une signalétique à l'effigie des anciennes communes déléguées.

#### PISTES DE RÉFLEXION

*Les enjeux environnementaux que notre commune doit relever, devront guider nos décisions en matière de gestion du patrimoine : l'adaptation des usages de nos bâtiments et de nos routes et réseaux, devra prendre une place encore plus grande.*

Teddy Tramier, adjoint Patrimoines durables

## AXE N°3 / PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET VALORISER NOS RESSOURCES

### Objectif 1 > Adapter le territoire au changement climatique

En partenariat avec Mauges Communauté, Orée-d'Anjou souhaite intensifier le déploiement d'actions transversales et concrètes permettant d'atténuer les effets du changement climatique sur le territoire et adapter nos manières de vivre, de travailler, de produire et de consommer. Cela se traduira par la mise en œuvre d'une démarche exemplaire en matière d'économie d'énergie, des ressources en eau, de gestion des déchets et le déploiement d'actions de restauration de la biodiversité.

#### Les actions envisagées

##### Engager une modification du Plan Local d'Urbanisme

En amont du lancement d'une procédure de révision générale à partir de 2026, Orée-d'Anjou engagera une procédure de modification du PLU. Il s'agira notamment de mettre ce dernier en compatibilité avec les lois « ALUR » et « Climat et Résilience », de rédiger de nouvelles prescriptions architecturales...

##### Poursuivre les démarches de végétalisation des cours d'école

Afin d'adapter les cours d'école aux enjeux du réchauffement climatique, Orée-d'Anjou a entrepris en concertation avec les écoles des démarches de végétalisation de ces dernières. À ce titre, elle

accompagnera de nouveaux projets.

##### Finaliser le plan de gestion différenciée et élaborer un plan de gestion de l'arbre

Afin d'adapter le mode d'entretien des espaces publics au regard des enjeux environnementaux (accentuation des épisodes de sécheresses, développement des îlots de fraîcheurs...), les services se sont engagés dans l'élaboration d'un plan de gestion différenciée. Ce document a vocation, à terme, à interroger la place de l'arbre dans l'espace urbain et à accompagner les actions engagées notamment par les syndicats de bassin pour restaurer le linéaire bocager.

##### Élaborer un plan de lutte contre les dépôts sauvages

Depuis plusieurs

années, Orée-d'Anjou constate le développement de dépôts sauvages dans l'espace public. Afin de renforcer les actions d'ores et déjà engagées par la commune et le tissu associatif, Orée-d'Anjou se dotera d'une feuille de route spécifique permettant de renforcer la verbalisation d'une part et de sensibiliser les habitants d'autre part.

##### Développer des actions de sensibilisation de la population aux enjeux d'économie d'eau

En prenant appui sur les bâtiments publics, Orée-d'Anjou développera une signalétique et des supports de communication informant les usagers sur les enjeux d'économie d'eaux.

#### FOCUS SUR LES ACTIONS ENGAGÉES PAR MAUGES COMMUNAUTÉ EN FAVEUR DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'adaptation au changement climatique constitue l'un des axes prioritaires du PCAET de Mauges Communauté. A ce titre, plusieurs actions seront initiées dans les prochaines années :

• Protéger les zones humides dans les documents

d'urbanisme,

• Désimperméabiliser les têtes de bassins versants,

• Développer une plateforme de rénovation énergétique.





### Objectif 3 > Bien vieillir à Orée-d'Anjou

Si Orée-d'Anjou demeure un territoire relativement jeune, il observe depuis plusieurs années un vieillissement global de sa population. Cette dynamique invite Orée-d'Anjou à poursuivre les démarches d'adaptation de la commune aux enjeux de vieillissement en développant une offre de logements favorisant le maintien à domicile, de nouvelles solutions d'habitat pour lutter contre l'isolement, de mobilité adaptées et d'aménagement de l'espace public.

#### Les actions envisagées

**Développer une offre de logement intermédiaire et soutenir l'offre de services à domicile :** Le nombre de personnes âgées va augmenter dans les années à venir sur la commune d'Orée-d'Anjou. Afin de répondre à la volonté des personnes âgées de rester autonomes le plus longtemps possible et éviter de surcharger les EHPAD, la question de l'adaptation de l'offre de logement du territoire est centrale. Une offre de logements intégrant les modes de vie et la mobilité des personnes âgées serait intéressante à développer.

**Proposer une offre de mobilité aux publics peu mobiles afin de rompre l'isolement:** Une large offre associative et culturelle existe pour les personnes âgées du territoire. Toutefois, elles touchent essentiellement les personnes en capacité de se déplacer. Une coopération avec le centre socio-culturel pourrait permettre de mieux cibler les personnes isolées et mieux saisir leurs besoins et les moyens de les aider. La question de la communication et la valorisation des dispositifs déjà existants (« Transport Solidaire », ...) est également à développer.

**Multiplier les activités intergénérationnelles :** Afin de permettre aux personnes âgées et aux plus jeunes de se rencontrer et d'échanger, des animations communes et des dispositifs innovants sont à créer. Cela peut par exemple concerner la réalisation d'activités communes (sport, bibliothèque ...). L'organisation de temps d'échange doit ainsi permettre de trouver des passerelles et des actions communes entre les associations.



## AXE N°5 / MOBILISER NOS RESSOURCES AU SERVICE D'UNE ACTION PUBLIQUE EFFICACE

### Objectif 1 > Asseoir le fonctionnement d'Orée-d'Anjou

Le présent projet de territoire devra faire l'objet d'une traduction en un projet d'administration solide afin d'établir un fonctionnement cohérent et efficace pour Orée-d'Anjou. En intégrant une vision à long terme du projet de territoire et les mécanismes de gouvernance et de gestion quotidiens, la commune peut garantir une mise en pratique réussie de ses objectifs, tout en adaptant ses actions aux besoins et aux aspirations changeants de sa population.

#### Les actions envisagées

**Élaborer et faire vivre la charte éditoriale :** Afin d'uniformiser les outils de communication existants à l'échelle d'Orée-d'Anjou (site internet, Orée Mag, bulletin des communes déléguées...) et de communiquer de manière équivalente sur l'ensemble du territoire (rythme de diffusion et nature des messages), les services ont engagé la rédaction d'une charte éditoriale pour la commune.

**Rédiger des procédures internes en matière de communication :** Dans le prolongement de la charte éditoriale, la commission rédigera des procédures claires encadrant l'intervention de la commune et de ses services en matière de communication. Les réponses formulées selon les communes déléguées peuvent encore aujourd'hui différer (impression, diffusion...).

**Rédiger des procédures d'intervention auprès des associations :** Héritage de modalités d'intervention dans les communes déléguées, les demandes exprimées par le tissu associatif auprès des services d'Orée-d'Anjou sont encore de nature diverse et dépassent le champ d'intervention envisagé actuellement par la commune (soutien financier et logistique). Des demandes nouvelles peuvent également à l'image de la mise à disposition de lieux de stockage. Afin d'encadrer plus fortement l'intervention de la commune auprès des associations et de renforcer l'harmonisation des pratiques, les élus et les services engageront la rédaction de procédures internes claires. Ces dernières permettront également de clarifier l'articulation entre l'intervention d'Orée-d'Anjou et celle de Rives de Loire dans le cadre du dispositif PLAIA (Points locaux d'accueil et d'information des associations).

**Développer des protocoles communs pour l'organisation des cérémonies à l'échelle d'Orée-d'Anjou :** Les services souhaitent harmoniser les procédures d'organisation des événements et des cérémonies à l'échelle de l'ensemble des communes déléguées d'Orée-d'Anjou, en particulier les commémorations du 8 mai et 11 novembre.

#### PISTES DE RÉFLEXION

*La conduite des projets s'inscrit dans une démarche globale de gestion et de pilotage de nos Ressources Humaines et Financières. Nous nous attachons à être Utile à notre Territoire et à l'ensemble des habitants d'Orée d'Anjou en agissant avec discernement, agilité et rigueur pour tenir les équilibres des budgets de la commune - et ce dans un environnement en transformation permanente.*

Lydie PINEAU, Adjointe Ressources humaines et financières

### Objectif 2 > Maintenir les capacités financières de la collectivités à mener des projets

Orée-d'Anjou s'inscrit dans un mouvement général de rationalisation de la dépense publique en se réorganisant pour répondre aux besoins des habitants et développer le territoire tout en préservant les capacités des générations futures. Dans cette optique, la commune adopte une politique volontariste et pragmatique d'optimisation et de mutualisation des moyens.

### Objectif 3 : Renforcer les coopérations avec Mauges Communauté et les territoires limitrophes

Mauges Communauté, en complément de l'action d'Orée-d'Anjou, participe au développement de notre territoire et de notre bassin de vie. Étant située à la croisée des bassins de vie d'Ancenis, d'Angers, de Nantes et des Mauges, il est important que les collectivités territoriales collaborent et se soutiennent mutuellement pour répondre aux besoins des habitants, des entreprises et des associations, et donner ainsi un sens à l'action publique.





**Services municipaux Orée-d'Anjou**

4 rue des Noues

CS 10025 – Drain

49530 Orée-d'Anjou